

de son installation et des travaux pour modifier l'usine sont entrepris à la suite de ceux qui ont modernisé la prise d'eau en installant un dégrilleur et une échelle à poissons. Les deux turbines installées développent une puissance de 300 kW (170 KW avant la modernisation).

- 2024 : La centrale opérationnelle depuis un an a été victime de la crue d'octobre.

Un insoumis nous a quitté

Etienne Boulanger qui habitait à Arcens depuis les années 2000 et qui avait été candidat aux élections municipales de 2020 est décédé le 24 septembre à l'âge de 89 ans. Il repose au centre funéraire de La Tronche.

Il a aussi été candidat aux cantonales des 20 et 27 mars 2011 et écrit un livre « Insoumis » dans lequel il raconte son refus de participer à la guerre contre le peuple algérien en 1954. Cette action lui a valu d'être condamné par la justice militaire. Il y relate aussi sa vie et ses différents et nombreux combats et engagements humanitaires.

La semaine bleue



Le slogan de cet événement national pour les retraités et les personnes âgées est : « 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire du 30 septembre au 6 octobre 2024 ». Il y a eu un peu d'avance à Arcens.

- Le mercredi 25 septembre, la sortie à St-Pierreville a rassemblé 17 personnes et son programme était : visite du musée de la laine à l'espace Ardelaine, de la Maison du châtaignier et repas au restaurant l'Auberge.

- L'atelier pâtisserie, le jeudi, a été animé par Martine Marmey et Brigitte Riva et une dizaine de personnes ont préparé trois gâteaux : un fraisier, un poirier et une forêt noire qui ont été dégustés pendant la pause café de l'après midi détente du vendredi.

- Cette après midi a rassemblé une vingtaine de personnes autour de jeux de cartes, de scrabble et de dominos autour de tables de jeux dans la salle du conseil.

Informations communales

Route fermée

La route de Mayas à Soutron sera fermée à la circulation le 26 novembre toute la journée suite au démontage de l'ancienne antenne.

Bus France services

Suite à des changements d'horaires, le bus France services sera présent à Arcens, place de la Mairie, le mercredi 27 novembre de 12 h 30 à 15 h pour cette fin d'année.

Grillée de châtaignes

Le comité des fêtes organise une grillée de châtaignes le 1^{er} décembre à 15 h au stade. Les bénéfices réalisés seront reversés au profit du Téléthon.

Fermeture administrative

La mairie et l'agence postale seront fermées entre Noël et jour de l'An.

**A l'an que vèn !
Que se sian pas mai,
que siguen pas mens.**

ARCENS

N° 2024-04 - automne 2024

INFOS

Les dégâts causés par la crue du 17 octobre

Lors du conseil municipal du 30 octobre le maire a fait le bilan des dégâts causés par la crue d'octobre. « La commune a plutôt été impactée par la crue et la montée des eaux. On peut noter par rapport à 2014 qu'il y a eu moins de dégâts du fait du ruissellement, la rivière est montée à des hauteurs plus importantes qu'en 1980, suivant des anciens ».

Ce sont surtout les entreprises qui ont eu de gros dégâts. « L'usine d'embouteillage d'eau minérale a été vraiment impactée. L'eau qui est entrée dans les locaux a tout poussé, machines, armoires électriques, etc. Les extérieurs ont été balayés par les flots. Pour l'usine hydroélectrique Hydrolex, l'eau est entrée dans les bâtiments et les turbines et le dégrilleur situé à Issas a été très abîmé ».

« Des murs ont été abîmés ou sont partis, comme à Issas où un bâtiment d'exploitation agricole s'est trouvé déstabilisé. Dans l'ensemble les voies communales ont été épargnées grâce au travail réalisé par l'employé communal. »

Le maire a indiqué qu'il avait déclenché de suite l'alerte et demandé des secours. Deux compagnies de pompiers ont œuvré pendant deux jours à la Source et le groupe Alma (propriétaire de l'usine d'embouteillage) a déplacé une trentaine de personnes d'autres sites pour remettre en état les ateliers et les machines. Il a ajouté : « Ce que l'on peut retenir c'est que le groupe a la volonté de faire repartir l'unité d'Arcens le plus rapidement possible, mais cela peut prendre du temps ».

Le lendemain même une demande pour que la commune soit reconnue en catastrophe naturelle a été lancée par Internet. L'arrêté portant la reconnaissance de cet état a été publié au Journal Officiel de 5 novembre 2024 avec comme motivation pour Arcens :

« L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour supérieure à 10 ans ».



Les dégâts sur la rive droite de l'Eysse à Issas.

Travaux et investissements

Les travaux et investissements réalisés sont :

- La réfection de la partie de toiture de la mairie se trouvant au-dessus de la salle du conseil a été réalisée cet été.

- Le goudronnage du chemin de Combiér, celui du dernier tronçon de la route de Mons et le profilage d'une partie de la route de Mayas ont été réalisés au mois de septembre. Une subvention de 40% a été accordée.

- L'aménagement de l'école : les portes et fenêtres de la cantine ont été changées et un préau construit dans la cour pendant les vacances de la Toussaint (voir le paragraphe école). Pour ces travaux la subvention accordée est aussi de 40 %.

- Le véhicule utilisé par l'employé communal a été remplacé par un plus récent. La délibération pour la vente de l'ancien véhicule sera proposée au conseil municipal de début décembre. Toute personne intéressée est priée d'envoyer une offre écrite par courrier recommandé, à la mairie, avant le 26 novembre 2024. Le prix de cession minimal est de

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Arcens-Infos n° 2024-04
Directeur de la publication : Thierry Girot
Rédaction : mairie d'Arcens
Imprimerie : mairie d'Arcens
ISSN 1630 8646
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2024

12000 € et le véhicule sera cédé au plus offrant.

Pour l'année prochaine, les travaux prévus sont pour l'instant :

- Le changement du plancher du clocher avant de pratiquer des interventions sur le mouton de la plus grosse cloche

- La réparation du mur en pierre sèche du Jardin clos du Pré nouveau qui s'est éboulé en mars de cette année.

- Un enrochement de la partie de la route de Mons suite à l'éboulement survenu pendant l'épisode de pluie d'octobre.

L'agence postale



Lors du conseil municipal du 30 octobre les élus ont renouvelé la convention avec La Poste pour maintenir une agence postale dans le village. La durée est de 9 ans pour un emploi de 12 h par semaine.

La mairie met à disposition un local et un employé et La Poste verse une indemnité à la mairie.

- Dépendes annuelles occasionnées (salaires et charges) en 2023 16 500 €
- Indemnité annuelle pour l'agence postale prévue pour 2024 15 408 €

Nathalie Chambon (ci-dessus) tiendra l'agence postale d'Arcens pendant 12 heures par semaine en complément des 15 heures qu'elle effectue à l'agence postale de Borée.

Les horaires de l'agence postale d'Arcens

sont les suivants :

Lundi	15 h 30 à 17 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 12 h 30 à 15 h 30
Jeudi	13 h 30 à 17 h 00.

L'école communale

L'effectif total de l'école est de 16 élèves, surtout des très jeunes, en dessous de 9 ans. Emma Jarjat, institutrice et directrice, est cette année titulaire du poste. Cindy Crouzet retrouve son poste d'atsem et la cantine et la garderie sont assurées par Solange Siegler et Magalie Carlier.

L'enseignement musical dispensé par l'école Val'Eyrieux Musique est assuré par Madeleine Villeminot à raison de 15 séances d'une heure (coût 800 €). Cette année il n'y a pas d'intervenant pour l'aide aux enfants en difficultés ; les budgets alloués au RASED « *réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés* » étant insuffisants.

L'école recherche toujours un service civique. Madame Méo proposera des ateliers pour jouer avec les mathématiques.

L'amicale laïque annonce que son marché de Noël se déroulera les jeudis 5, 12 et 19 décembre sur le parking de l'épicerie Riou. Des décorations de Noël et des jacinthes seront proposées par les parents d'élèves. L'argent récolté servira au financement des sorties scolaires de l'école. Les décorations seront aussi disponibles dans l'épicerie Riou.

Le spectacle de Noël pour les élèves s'organisera en partenariat avec l'école de St-Martin et le voyage de fin d'année est actuellement à l'étude.



Le préau construit pendant les dernières vacances

Bilan du camping

Cette année, le camping, ouvert du 14 juin au 15 septembre, a accueilli près de 300 personnes sans compter les enfants de moins de 10 ans qui étaient peu nombreux (une dizaine environ).

L'entretien du camping est assuré par Magalie Carlier : une heure par jour et nettoyage des mobiles-home lorsqu'ils sont libérés par les occupants. Joëlle Courtault qui gère le camping a précisé que « *la tonte, très fréquente cette année à la suite de nombreuses pluies du début de l'été a été faite par le deuxième adjoint pour laisser du temps à l'agent communal* ».

La recette du camping est de l'ordre de 9000 €.



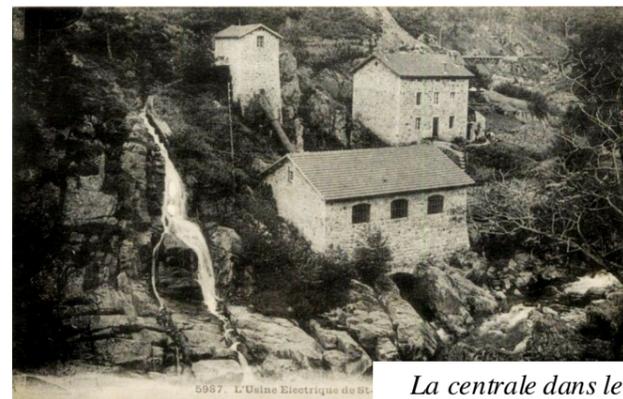
Un rendez-vous géologique avec le parc des monts d'Ardèche

Dans le cadre des rendez-vous géologiques proposés chaque année par le Parc des monts d'Ardèche, l'association patrimoniale Arcade du village proposait, en juillet, la visite de la centrale hydroélectrique nouvellement modernisée de La Sagne et une exposition retraçant les débuts de l'électrification de la vallée et du village.

Cette action s'intégrait dans le thème choisi par le Parc : « *Des montagnes, de l'eau et des hommes* » à l'occasion des 70 ans de la mise en service du complexe hydroélectrique de Montpezat-sous-Bauzon. Une occasion pour revenir sur l'histoire de cette centrale en quelques dates.

- 1911 : Jean Joseph Plantevin, industriel à Pont de Veyrières, vend à Marius Nicolas sa concession d'éclairage sur St-Martin-de-Valamas qu'il avait depuis 1905.

- 1912 : L'autorisation de construire un barrage



La centrale dans les années 1920 et en 2023

sur l'Eysse est délivrée en septembre. La centrale devait seulement alimenter St-Martin en électricité.

- 1923 : Elle est vendue à la société Loire et Rhône et devient la propriété de la société L'Énergie Industrielle lors d'une fusion en 1930

- 1935 : La production d'électricité s'arrête et Philémon Figon achète la centrale pour la transformer en usine de traitement de terres rares pour la fabrication de pierres à briquet. Le nom de *aux pierres à briquet* a longtemps été utilisé pour désigner ce lieu-dit.

- 1966 : L'usine redevient une centrale électrique et l'électricité produite est vendue à EDF à partir du mois de juin.

- 2016 : La société Hydrolex qui a acheté l'usine est autorisée à augmenter la puissance

